

Bonnière avait deux fils de l'âge de Georges et de Louis Vaudon : la ressemblance s'arrêtait là. Tandis que les jeunes Vaudon valaient à leurs parents des compliments flatteurs, MM. Bonnière aîné et cadet avaient délaissé plus d'une fois mis leur père en colère et fait couler les larmes de leur mère. De là les soupirs de la bourgeoise limousine.

— Je vous en prie, chère madame, dit-elle à son interlocutrice, donnez-moi votre méthode.

— Ma méthode ?

— Oui, comment vous y êtes-vous prise et comment vous y prenez-vous pour garder vos fils laborieux et obéissants, modestes, sages enfin ?

— Vous êtes trop indulgente. Georges et Louis ne sont pas sans défauts.

— Soit, mais les défauts sont légers et les qualités l'emportent beaucoup, tandis que chez d'autres jeunes gens... Encore une fois, chère madame, comment vous y êtes-vous prise et comment vous y prenez-vous pour obtenir ce résultat ?

— Je me suis entendue avec mon mari sur un point important. Jusqu'à trente-huit ans, M. Vaudon avait conservé l'habitude d'aller chaque soir, vers neuf heures, à son Cercle. Il y restait deux heures, trois heures parfois. Lorsque notre Georges fut entré dans sa quatorzième année, je dis un jour à Léon :

— Tu ne joues pas au Cercle, n'est-ce pas ?

— Non, vraiment, répondit-il.

— Tu n'y bois pas ?

— Encore moins.

— Alors, qu'y vas-tu faire si singulièrement chaque soir ou plutôt chaque nuit ?

— Causer avec quelques amis et surtout lire les revues et les journaux.

— Si tu voulais, tu t'abonnerais aux revues et aux journaux que tu lis au Cercle et tu te contenterais de la conversation de ta mère, de ta femme et de tes enfants. Rends-moi cette justice que je ne fais jamais aucun reproche à propos de tes habitudes de Cercle et de tes sorties et rentrées nocturnes. Je t'ai laissé les reprendre trois ou quatre mois après notre mariage, sans la plus légère observation. Aujourd'hui, c'est différent, mon cher ami.

— Et pourquoi est-ce différent ? répondit mon mari, surpris et un peu froissé, expliquez-vous, je vous en prie, madame.

Quoique vous et madame fussent corrigés par un sourire, on voulait me les faire sentir et je les sentis.

— Mon explication est bien simple, repris-je. Dans un an, deux ans, ennuyé d'aller se coucher à neuf heures et demie comme sa grand-mère, sa mère, ses sœurs et son frère cadet, imitant presque tous les camarades de son âge et de sa condition, Georges te demandera un loquet. Que feras-tu ?

— Je le lui refuserai, parbleu !

— Et s'il insiste, ou bien s'il revient, au bout de quelque temps, sur sa demande ?

— Je lui répondrai que la nuit est faite pour dormir ; qu'un aspirant au baccalauréat, qu'un bachelier même n'est pas un homme et qu'il doit se coucher de bonne heure afin d'être le matin de bonne heure aux études d'où dépend son avenir.

— Je doute que cette réponse le satisfasse et le laisse sans réplique. Il y en aurait une meilleure : ton exemple. Si nos deux fils voyaient leur père assister chaque soir à la prière faite en commun et se retirer ensuite dans sa chambre à coucher, je suis convaincue que l'idée ne leur viendrait pas d'agir autrement que lui et de demander un loquet.

— Hum ! ce n'est pas si sûr.

— Dans tous les cas, ta réponse serait irréfutable. Que pourraient-ils répliquer à leur père leur disant : Faites comme moi et restez au foyer familial ? Je t'en conjure, Léon, continuai-je, ajoute à tous les sacrifices faits pour nos enfants, le sacrifice de tes habitudes de Cercle, tu en seras payé au centuple. Par exemple, il est temps de t'exécuter. Dans un an, six mois, trois mois peut-être, il serait trop tard.

— Je verrai, répondit M. Vaudon, je réfléchirai.

Le sacrifice à faire était pénible, paraît-il, puisque quelques jours plus tard mon mari m'objectait qu'il n'empêcherait rien ; qu'un garçon ne peut être tenu en charte privée, comme une demoiselle ; qu'un âge viendrait où nos fils demande-

raient un loquet ou plutôt s'en procureraient un et s'en serviraient sans notre consentement.

— Soit, répondis-je, mais n'est-ce rien de reculer de plusieurs années cet éveil d'indépendance ? Je causais l'autre jour avec le vénérable curé C... et le docteur L... Ils étaient du même avis. — C'est surtout entre quinze et vingt ans, pensent-ils que la permission de dix heures est dangereuse.

Mme Vaudon parlait d'or. Malheureusement ils sont rares les parents qui imitent sa sollicitude et le sacrifice de son mari. On veut que les jeunes gens soient sages et on les laisse en proie aux occasions, aux tentations, aux séductions... nocturnes. On les laisse prendre le loquet lorsqu'on ne le leur donne pas. Quoi d'étonnant que les vieilles familles bourgeoises se dissolvent, et que les fils ou le fils unique croquent entre dix-huit et trente ans, la fortune honnêtement et péniblement acquise en un demi-siècle par les auteurs de leurs jours.

Le foyer ! il n'y a que lui pour tenir réunis les éléments de la famille honnête et chrétienne. Si vous le laissez s'éteindre, tout est perdu ou en voie de se perdre. Rien ne saurait remplacer le foyer familial, la lampe de famille, les entretiens, les lectures après la journée finie, les bureaux et les magasins clos. Que les célibataires, les veufs, les sans enfants, les orphelins essayent en se réunissant de se faire un foyer aux heures lourdes et nocturnes, soit ! Mais que ceux à qui on dit : Mon père, et qui peuvent dire : Mon fils, restent chez eux : ils ont tout à y gagner et rien à y perdre.

Celui qui écrit ces lignes a connu un chrétien appartenant aux classes dirigeantes et voué à toutes les œuvres pieuses et sociales, sauf à celles auxquelles on ne peut travailler qu'aux heures du soir et de la nuit.

— Ce temps-là, répondait-il, est consacré à ma famille.

Il y a des exceptions, mais elles confirment la règle, et la règle est que le verrou intérieur remplace le loquet comme dit Virgile, les astres en se couchant invitent au sommeil : *Suadentque cadentia sidera somnos*.

Ce couvre-feu du moyen âge, dont on a dit tant de mal, avait du bon. Que chaque père de famille se l'impose et l'impose aux siens, dans de discrètes limites, et la cité, et la société, s'en trouveront mieux que de beaucoup d'autres remèdes plus à la mode, mais qui n'ont encore amené que de rares et de douteuses améliorations morales et sociales.

JEAN GRANGE.

Les écrivains de toutes les littératures



PAUL BOURGET

M. Paul Bourget est universitaire de naissance ; son père était recteur d'Académie ; il l'est aussi d'éducation, car il a passé par l'Ecole normale, dont l'enseignement est comme la dernière, la suprême transformation que l'Université impose à

ses sujets d'élite. Il arrive maintes fois que les nourrissons de l'Université lui échappent, ou paraissent lui échapper : la politique et les lettres les lui disputent à prix d'or et d'honneurs.

Mais s'ils paraissent lui échapper, ils sont toujours ses prisonniers ; elle a, dès leurs plus jeunes années, marqué leur esprit d'une empreinte ineffaçable.

M. Bourget est un de ceux qui se sont émancipés le plus complètement. Doué d'une volonté énergique, celle de parvenir et de mériter sa fortune, il s'est demandé si son instruction d'écrivain et de psychologue n'était pas à la fois imparfaite et incomplète, et avec un courage, une persévérance dont on trouverait peu d'exemples dans notre époque d'à peu près, et de demi-vertus, il a voulu tout oublier pour tout apprendre ; il s'est fait autodidacte.

Et il a demandé conseils aux deux grands maîtres des esprits vigoureux, il a reçu deux sortes de leçons dont les unes paraissent contredire les autres, ne font que les confirmer et les compléter, comme en arithmétique on fait la preuve d'une opération par l'opération opposée. Il a essayé d'une part la solitude et la vie sédentaire, et quand il en a épuisé la substance, il a voyagé dans les divers mondes des diverses capitales, et n'a pas négligé les peuples restés ou retombés dans un état social fruste et dans une intimité plus directe avec la nature ; il a vu le Maroc, les îles Grecques, la Sicile, et ces pays n'ont pas été moins éloquentes pour lui que les délicatesses du présent et du passé à Florence, à Oxford, et aussi à Paris.

De la solitude il est revenu écrivain ; de ses voyages il est revenu dilettante. Il a perdu ou usé dans ses études, dans ses voyages, tout ce qui n'était pas lui ; mais il a développé son moi, il en a fait un instrument d'une grande sensibilité, d'une sonorité étonnante et d'une justesse mathématique. Aucune impression ne lui est étrangère, encore moins hostile, et il restera le maître et le modèle de ce cosmopolitisme qu'il a si bien défini.

M. Paul Bourget est jeune encore, mais ses œuvres n'ont pas d'âge ; à ceux qui les jugeraient d'un vieillard, parce qu'elles sont d'une perfection matérielle achevée, d'une maturité d'esprit qui indique le travail des années et de la pensée, on montrerait certaines pages célèbres par leur fraîcheur et leur vivacité toutes juvéniles, et elles font si bien corps avec le reste, qu'on ne saurait voir une mosaïque dans cet ensemble. D'ailleurs l'auteur est né en 1852, et vers 1880 il jouissait déjà d'une notoriété fort encourageante. Elle est devenue de la réputation, elle sera peut-être de la gloire, au grand étonnement de quelques anciens, mais sans trouver chez eux de l'hostilité ou de l'indifférence.

L'œuvre de M. Bourget est déjà considérable ; elle ne contient guère de parties faibles ; certaines autres sont définitives ; nous parlons de ses Essais de Psychologie contemporaine, qui parurent en 1883, et le firent connaître même à l'étranger, et apprécier des esprits sérieux. Ses romans lui conquièrent un nouveau public, nombreux et cependant raffiné ; ce public se piquait d'avoir fourni à l'auteur ses types, leur langue, leur milieu, et l'auteur lui-même se croyait d'une exactitude rigoureuse. Ces romans sont connus ; nous devons nous borner à leur énumération ; ce sont *Cruelle Enigme*, *Crime d'amour*, *Mensonges*, *le Disciple*.

Ce serait une injustice que de ne pas mentionner dans une notice, si courte qu'elle soit, les poésies de M. Paul Bourget. Ce sont des œuvres de jeunesse, et il est peu probable que notre auteur revienne à la Muse, à laquelle il ne doit rien de sa fortune, mais beaucoup regretteront cet abandon, en relisant bien des pièces d'une facture achevée et d'un sentiment délicat.

Le talent de M. Paul Bourget est un de ceux auxquels la critique ne peut guère s'attaquer : il est trop varié, trop fin, trop souple pour entrer dans une thèse, un système. M. Jules Lemaitre seul nous semble avoir saisi au vol les caractères les plus concrets de ce style. On ne connaîtrait qu'à moitié M. Bourget, si l'on ne lisait pas les pages qu'a écrites sur lui M. Lemaitre dans la troisième série des *Contemporains*.

CHARLES SIMOND.